Conseil d'administration de Grenoble Swing
Compte-rendu de la réunion du 26 avril 2026

Lieu

MJC des Eaux Claires, rue Joseph Bouchayer, à Grenoble

Membres présents

Gilles, Lucie, Carole, François, Vincent, Guillaume, Sami, Rafael, Jean-Yves, Manon, Marc.

Sophie est excusée.

Ordre du jour

1. Révision du règlement intérieur
2. Situation fiscale
3. Préparation de la rentrée 2026
4. Point sur la trésorerie
5. Budget du gala
6. Budget du Tiny Balboa 2027
7. Animations estivales sur les quais

Début de la réunion à 19h30 – Prise de notes : Marc

1 Révision du règlement intérieur

(1h)

Comme évoqué lors des précédentes réunions du CA, nous souhaitons mener à terme la révision du règlement intérieur entamée à l'été 2025, et qui avait été mise en pause à l'approche de l'assemblée générale de novembre dernier : à l'époque, nous attendions des réponses de notre avocat d'alors sur certaines de nos positions, réponses que nous n'avons obtenues que récemment (après avoir transféré notre dossier de Maître Tournoud à Maître Pignier, notre avocate à l'époque du premier contrôle fiscal).

Nous attendions notamment une réponse de notre avocate sur le point n°22 de la charte proposée par Amélie Marchi : un membre d'une structure commerciale locale peut-il également

siéger au CA de Grenoble Swing (même en tant que simple administrateur) ? Notre avocate nous le déconseille : ce n'est pas interdit par la loi, mais cela ne peut que nous desservir en cas de redressement fiscal ou de procédure judiciaire au sujet du caractère non lucratif de l'association. Nous intégrerons donc ce point dans la révision du règlement intérieur, et Vincent démissionnera du CA au plus tard lors de la prochaine assemblée générale ordinaire, afin de se mettre en conformité avec cette nouvelle règle.

La relecture de la version de travail du règlement intérieur et du projet de charte proposé par Amélie est commencée en séance ; elle se poursuivra à distance, et sera suivie d'un vote du CA pour approuver –ou non– le texte final. Il est convenu que le texte proposé par Amélie et amendé par le CA sera intégré au nouveau règlement intérieur, sous forme d'une annexe.

2 Situation fiscale

(15 minutes)

Une partie du CA a vu Maître Pignier, notre avocate, suite à l'amende que nous a adressée l'administration fiscale (cf. compte-rendu du CA précédent). Les personnes présentes à cette réunion en font un compte-rendu au reste du CA.

Maître Pignier aurait préféré que nous ne payions pas cette amende, car en le faisant, nous reconnaissons implicitement le tort qui nous est reproché. Or d'après elle, il n'y a même pas besoin de remplir de déclaration de TVA à néant, car cela reviendrait déjà à admettre implicitement que nous relevons d'un régime où elle peut s'appliquer dans certains cas. C'est pourquoi elle n'avait pas conseillé de déposer ces déclarations à l'époque. En revanche, il est tout de même prudent d'informer chaque année par courrier le fisc de notre intention de ne pas déposer cette déclaration (ce que nous n'avons pas fait).

Maître Pignier a aussi rappelé que juridiquement, il existe deux régimes d'associations : les associations "ouvertes" (dont les activités s'adressent autant à ses membres qu'aux non-membres), et les associations "fermées" (dont les activités s'addressent avant tout à ses membres, et qui sont en général à caractère sportif). Ce régime fermé permet d'être exonéré de TVA et de l'impôt sur les sociétés (mais la CFE reste due), à condition que nos prestations ne s'adressent qu'à nos membres (hors évènements "de bienfaisance"), et que le caractère sportif de l'association soit avéré (dans l'idéal, en adhérant à une fédération nationale, ce qui n'est pas le cas de Grenoble Swing à l'heure actuelle). C'est pour cela que l'association s'attache depuis plusieurs années à proposer plusieurs entraînements libres hebdomadaires, et que l'inscription à quasiment tous les évènements de Grenoble Swing nécessite d'adhérer à l'association. C'est dans la continuité de cette démarche qu'il a été décidé lors du dernier CA de ne pas ouvrir le Story Swing Festival aux non-adhérents.

3 Préparation de la rentrée 2026

3.1 Grille de rentrée

(40 minutes)

Raf & Carole nous informent de l'avancement de la préparation de la rentrée prochaine : cinq professeurs qui enseignaient cette année ont indiqué qu'ils ne souhaitaient plus enseigner à la rentrée –Moïra, Céline Cacioppo, François, Aurélie Duc, et Aurélie Fortune–.

Dans le même temps, deux nouveaux profs prennent la relève d'Aurélie Duc & François en balboa débutant : Marine M. et Thomas. Isabelle propose de donner à nouveau un cours de jazz roots. Marine M. prend également la relève de Marine R. aux côtés de Mounir en Lindy débutant ; de son côté, Marine R. aimerait ouvrir un nouveau cours de musicalité, et/ou un atelier régulier pour travailler sur la connexion avec sa/son partenaire. Plusieurs membres du CA ayant compris des choses différentes au sujet de ce projet en en discutant avec elle (format, tarif, …), nous lui demandons de nous le préciser.

Cinq couples de profs n'ont pas encore répondu. Au total, cela représente entre 9 et 13 créneaux de cours hebdomadaires à la rentrée prochaine, contre 14 cette année, et représente donc un amoindrissement de notre offre pour la deuxième année consécutive. Ce n'est pas de bon augure pour les finances de l'association, qui ont déjà dû amortir la baisse du nombre de cours proposés cette année ; en faisant par exemple l'hypothèse de 11 créneaux à la rentrée, d'un tarif moyen de 160 € par élève, et de 28 élèves par cours, on arriverait à des recettes de 40 000 € au total, soit la moitié seulement (!) des recettes de cette année.

Il semble donc important de faire un effort de recrutement, afin de convaincre les indécis, et de recruter de nouveaux profs. Plusieurs personnes du CA se proposent de contacter d'anciens profs afin de leur en parler. Vincent va écrire à l'ensemble des anciens profs de l'association, afin de leur demander s'ils souhaitent reprendre du service.

L'étape suivante sera de revoir l'équilibre des niveaux des cours : en Lindy par exemple, les souhaits exprimés par les profs amènent à un nombre insuffisant de cours débutants.

Carole & Raf vont continuer d'avancer sur ces deux points ; dans le même temps, une nouvelle date est en train d'être cherchée pour une réunion avec les profs, afin de préparer la rentrée et les portes ouvertes (cette réunion devait avoir lieu aujourd'hui, avant le CA, mais a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants).

3.2 Ouverture des inscriptions

(1h30)

La prochaine étape sera la préparation des formulaires d'inscription sur Dance Nearby : Manon & François proposent de s'en occuper (avec l'aide de Raf pour les tests). A quelle date souhaitons-nous les ouvrir ? Le plus tôt après le gala serait le mieux ; cependant, l'idée d'organiser les portes ouvertes avant l'été semblant compromise, cela signifierait que les inscriptions seraient ouvertes longtemps avant les portes ouvertes, et donc que cette année encore, les cours risqueraient d'être pleins avant même que les personnes indécises puissent les essayer. Nous voulions éviter cette situation cette année, mais la trésorerie actuelle de l'association nous permet difficilement d'attendre la rentrée pour ouvrir les inscriptions : nous aurions besoin d'une entrée d'argent pendant l'été.

Préférons-nous garantir à chacun · e la chance d'avoir un cours d'essai ? ou éviter un surplus de travail aux trésoriers et aux personnes qui s'occupent des inscriptions ? Ce débat est très similaire à celui que nous avons eu au CA il y a un an, au moment de préparer la rentrée 2025. La discussion se poursuit longuement, avec plusieurs tours de table. Dans un monde idéal, nous ouvririons les inscriptions aux cours débutants en septembre, afin de permettre

à chacun · e d'avoir un cours d'essai, mais cela engendre des problèmes de trésorerie et une surcharge de travail, comme mentionné plus haut. Un compromis possible serait d'utiliser les initiations que Grenoble Swing donnera à l'Eté Oh! Parc comme cours d'essai : il suffirait alors d'ouvrir les inscriptions dans la deuxième moitié de juillet pour laisser le temps aux gens de venir essayer la danse à l'Eté Oh! Parc.

Tout le monde est d'accord pour ouvrir les inscriptions aux cours intermédiaires & avancés en juillet. Nous votons donc uniquement pour ou contre l'ouverture différée des inscriptions aux cours débutants (en septembre, au lieu de juillet).

Vote : 2 votes POUR, 6 votes CONTRE, 3 abstentions ; proposition rejetée.

Nous ouvrirons donc les inscriptions à tous les cours en même temps, dans la deuxième moitié de juillet. Les trois premières dates à l'Eté Oh! Parc sont les 12, 23, et 31 juillet : nous mentionnerons sur notre site que ces créneaux serviront de cours d'essai pour la rentrée (assurés si possible par des profs de cours débutants). Nous proposons également de commencer certains dimanches au Kiosque une heure plus tôt, cet été, afin d'y proposer des initations : la suggestion sera transmise à l'équipe Kiosque.

3.3 Réunions pédagogiques et accueil des nouveaux profs

(20 minutes)

Contrairement à certaines années précédentes, il n'y a eu cette année ni réunions pédagogiques entre profs, ni accompagnement des nouveaux profs. Les profs présents au CA sont conscients de cette lacune, et vont essayer de relancer une dynamique autour de ces sujets durant l'été. Cependant, si l'impulsion intiale peut venir du CA, l'organisation pratique de ces réunions et de cet accompagnement implique que des profs motivés s'emparent de cette question tout au long de l'année, comme cela a pu être le cas par le passé.

De manière plus large, cela rouvre le débat de comment avoir une meilleure rétention des profs dans l'association : discussion à poursuivre au sein du groupe des profs, et au CA.

4 Point sur la trésorerie

(20 minutes)

Bonne nouvelle : le fond associatif prévisionnel à la clôture de l'exercice comptable est actuellement de 35 000 €, au lieu des 12 000 € sur lesquels nous planchions jusqu'à récemment. Plusieurs facteurs expliquent cela : des coûts de location de salles moins élevés que prévu et des recettes plus élevées que prévu pour les cours hebdomadaires, un remboursement reçu de la part de la SACEM suite à un trop-perçu, des budgets de festivals davantage à l'équilibre cette année, suite à l'effort demandé.

Point de vigilance : un mois après l'ouverture des inscriptions, le Story Swing Festival n'enregistre "que" 27 000 € de recettes, sur les 60 000 € attendus. L'équipe com' du festival est toujours au travail, cependant, et les flyers distribués pendant le Tiny Balboa par exemple ont eu un effet notable sur les inscriptions. De plus, le festival est encore loin : on peut raisonnablement s'attendre à une nouvelle vague d'inscriptions durant l'été, lorsque les gens prépareront leur rentrée.

5 Budget du gala

(10 minutes)

Violaine a communiqué au CA un budget mis à jour pour le gala de fin d'année, qui aura lieu le dimanche 28 juin. Le CA s'était déjà prononcé en faveur de la précédente mouture du budget (par un vote en ligne), mais celui-ci a depuis été remanié plusieurs fois suite à des indisponibilités de lieux. Il nous faut donc à nouveau voter, pour ou contre cette nouvelle version, qui prévoit une dépense totale de 4500 € (contre 4000 € initialement).

Vote: 10 votes POUR, 1 abstention ; budget adopté

6 Budget du Tiny Balboa 2027

(10 minutes)

Manon & Marine M. ont commencé à préparer la prochaine édition du Tiny Balboa, prévue pour le printemps 2027, notamment en commençant à contacter les profs qu'elles souhaitent faire venir. Elles ont également préparé un premier budget prévisionnel (sur la base du budget réel de cette année), qui prévoit une subvention de 3600 € de la part de l'association.

Dans le contexte actuel de notre trésorerie (fond associatif réduit, incertitudes liées au Story Swing Festival, etc.), le CA ne souhaite pas voter si longtemps à l'avance une subvention aussi importante. De plus, il faut s'attendre à une augmentation des coûts liés aux transports, étant donné le contexte géopolitique actuel. Nous demandons donc à Manon de soumettre le budget au vote du CA lors de la prochaine réunion.

7 Animations estivales sur les quais

(10 minutes)

François nous fait part de la possibilité de répondre à un appel d'offres de la ville de Grenoble, afin de proposer des initiations sur les quais du quartier Saint-Laurent, durant l'été. Le date limite de dépôt des projets est demain : François & Manon déposeront un dossier pour l'association, et François s'occupe également de contacter les profs de l'association, afin de trouver des bénévoles pour assurer ces initiations.

Fin de la réunion à minuit.